

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU lundi 23 NOVEMBRE 2015**  
**report de la séance prévue le mardi 17 novembre 2015**

Mme Faccenda ouvre la séance à 17h35

Mme Faccenda remercie les membres présents d'avoir pu se libérer pour ce report de séance, lié aux événements tragiques du vendredi 13 novembre 2015 à Paris. Mme Faccenda indique que les élèves ont été accueillis le lundi 16 novembre par leurs enseignants qui à chaque première heure de cours de la journée leur a lu un texte permettant d'échanger avec les élèves. Une minute de silence a été observée le midi dans la cour avec l'ensemble des élèves et l'ensemble des personnels. A l'issue de cette minute, les élèves ont souhaité chanter la Marseillaise.

Mme Faccenda précise également que conformément à la demande du Ministère de l'Education Nationale les consignes de sécurité ont été affichées aux entrées de l'établissement.

- Sont présents 18 membres sur 23 . ( cf liste d 'émargement ci-jointe)
  - Mme Faccenda propose un tour de table pour que chacun se présente et souhaite la bienvenue aux membres élus.
  - Mme Faccenda excuse Mme Huon, remplacée par M.Lostanlen et M.Fichet, remplacé par Mme Quénéa
  - Sont absents : Mme Jegaden, M.Bihan, M.Le Cunuder, Mme Lacut

Mme Faccenda indique que les personnalités qualifiées ont terminé leur mandat et que leurs successeurs n'ont pas été renommés.

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

- Mme Faccenda propose la candidature de Mme Plantec Rousic en tant que secrétaire de séance.
- Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du CA du 5 octobre 2015.  
Pour : 18 Absentions : 0 contre : 0
- Mme Faccenda propose l'ordre du jour modifié :
  - Point I-3 : installation du conseil pédagogique
  - Point III-4 : prélèvement sur fonds de réserve pour bloc gaz-chaudière
  - Point III-6 supprimé : convention avec le comité de jumelage-prêt de salle
  - Point III-7 : convention DAIP

Pour : 18 Absentions : 0 contre : 0

**POINT I- Vie de l'établissement : acteurs et instances**

**1. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration**

Mme la Principale présente le règlement intérieur aux membres du Conseil d'Administration ( cf annexe1). Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Absentions : 0 contre : 0

*17h45 : arrivée de M.Le Cunuder ( 19 votants)*

## **2. installation de la commission permanente**

Mme la Principale indique que la commission permanente permet d'instruire des questions soumises à l'examen du Conseil d'Administration. de la commission et présente la répartition des membres. (cf annexe2)

## **3. installation du conseil pédagogique**

Mme la Principale indique que le conseil pédagogique est une instance de concertation au sein de l'établissement. Il est une instance de consultation des enseignants sur la politique éducative de l'établissement. Cette instance sera notamment le lieu de mise en place de la Réforme du Collège mais aussi de la conception du nouveau projet d'établissement. Mme Faccenda en présente la composition. (annexe 3)

## **4. installation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté**

Mme la Principale présente brièvement le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, le programme allant être détaillé lors du point II-5 à l'ordre du jour . Mme Faccenda présente les membres du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté ( cf annexe 4)

## **5. installation du conseil de discipline**

Mme la Principale indique que le conseil de discipline est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions prévues par la réglementation en vigueur et inscrites dans le règlement intérieur de l'établissement. et en présente les membres. ( cf annexe 5)

## **6. installation de la commission éducative**

Mme la Principale indique que la commission éducative à pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement ou qui ne répond pas aux obligations scolaires. Cette commission doit favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée. L'objectif est d'amener l'élève à réfléchir au sens de sa conduite, aux conséquences de ses actes pour lui-même et autrui.

Cette commission peut également être consultée lorsque des incidents graves ou récurrents surviennent, participant ainsi à la mise en place d'une politique de prévention.

Mme Faccenda en présente les membres ; (cf.annexe 6)

## **7. installation de la commission d'attribution des fonds sociaux**

Mme la Principale indique que la commission des fonds sociaux à pour vocation à assurer l'égalité de tous dans l'accès aux activités scolaires. Le fond social collégien est destiné à faire face à des situations difficiles que peuvent connaître des collégiens et leurs familles pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire. Il s'agit d'une aide exceptionnelle et individualisée sous forme d'un concours financier direct ou de prestations en nature.

Mme Faccenda en présente les membres. (cf annexe 7)

## **8. installation du Conseil Vie Collégienne**

Mme la Principale indique que le Conseil Vie Collégienne a pour objectif de rendre les élèves acteurs de la vie de leur établissement, d'être force de proposition. Avec cette expérience, les élèves pourront montrer leur investissement citoyen, développer leur sentiment d'appartenance au collège. Ce conseil se réunira avant chaque conseil d'administration au moins et traitera des questions relatives à la vie de l'établissement :

- les principes généraux de l'organisation des études et du temps scolaire
- l'élaboration et la modification du projet d'établissement et du règlement intérieur,
- les questions de restauration,
- la santé, l'hygiène et la sécurité,
- l'aménagement des espaces destinés à la vie collégienne,
- l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires

Mme Faccenda présente la composition du conseil, les élections des élèves ayant eu le jeudi 12 novembre et le mardi 17 novembre 2015. ( cf annexe 8).

*18h : arrivée de M.Bihan (20 votants)*

### **Point II. Vie pédagogique et vie scolaire**

#### **1-contrats d'objectifs**

Le contrat d'objectifs définit les objectifs prioritaires que l'établissement s'engage à atteindre pour satisfaire aux orientations nationales et au contrat d'objectifs conclu entre l'académie de Rennes et l'administration centrale. Ce contrat d'objectifs prend appui sur le projet d'établissement.

Mme Faccenda présente le contrat d'objectifs.

Un échange a lieu sur la Dotation Globale Horaire ainsi que sur le maintien des options. Mme Faccenda indique que ces questions seront soulevées lors du conseil pédagogique prévu le jeudi 26 novembre 2015 avec pour ordre du jour : le renouvellement du projet d'établissement et la mise en place de la Réforme des Collèges.

Pour : 20                      Contre : 0                      Abstention :0

#### **2-déplacements pédagogiques**

Mme Faccenda revient sur le séjour d'intégration des élèves de sixièmes , séjour qui a porté ses fruits pour l'intégration des élèves et la connaissance de ceux-ci. Le souhait de réitérer ce séjour pour l'année 2016/2017 est présent.

L'appariement avec Hohenmolsen a permis aux élèves germanistes de 4ème et 3ème de s'y rendre au mois d'octobre. Les correpondants seront accueillis courant 2016.

Mme Faccenda indique qu'une réarticulation de la politique des séjours s'opère en lien avec le nouveau projet d'établissement. Le budget a d'ailleurs été mis en adéquation avec cette réarticulation et permet d'autres projets et sorties pour cette année scolaire 2015/2016.

En ce qui concerne l'appariement avec l'Italie, celui-ci est en discussion avec l'établissement de Jessi du fait de changement de professeur portant le projet.

En ce qui concerne le séjour en Angleterre, Mme Faccenda explique que les enseignants d'anglais ont fait le souhait de ne pas le reconduire cette année sur le niveau 5ème du fait d'un bagage linguistique insuffisant. Mme Faccenda précise que ce choix n'a donc rien à voir avec la mise en place du séjour d'intégration des sixièmes ni avec des problèmes budgétaires, comme la question a pu lui être posée.

M.Le Guedes, parent d'élèves, trouve dommageable que ce séjour n'ait pas lieu et parle de « niveau sacrifié » : pas de séjour d'intégration en sixième et pas de séjour en Angleterre en cinquième.

Les enseignants indiquent qu'il reste deux ans au collège à cette génération et que d'autres projets sont en réflexion. Il est également indiqué que les élèves de sixième ont participé à une journée d'intégration en septembre 2014.

### **3. Sortie géologique à Crozon-niveau 5ème**

Mme Faccenda présente la sortie pédagogique à Crozon pour l'ensemble des élèves de 5èmes dans le cadre de leur programme de Sciences et Vie de la Terre avec Mme Brigant.

Cette sortie prévue pour deux classes le 2 juin 2016 et 2 classes le 3 juin 2016 est d'une extrême richesse géologique, permettant d'aborder 99% des thèmes au programme et intérêt de faire découvrir le terrain aux élèves.

Mme Faccenda présente le programme : ½ journée sur le terrain et ½ journée de visite à la maison des minéraux.

Les professeurs de technologie sont également impliqués avec une étude du Pont de Térenez.

Le départ est prévu à 8h30 et le retour au Collège aux alentours de 18h30.

La sortie est totalement prise en charge par l'établissement : 200 euros ( 990 euros de transport et 990 euros d'activités sur place).

Les objectifs et le budget de ce déplacement sont soumis à l'approbation du Conseil d'Administration :

Pour : 19                      Abstentions : 0                      Contre : 1

### **4. Présentation de l'épreuve d'Histoire des Arts -DNB Session 2016**

Mme Faccenda indique qu'une lettre d'information sera transmise aux parents d'élèves de 3èmes afin de préciser l'accompagnement et les étapes de l'orientation des 3èmes, les modalités d'obtention du Diplôme National du Brevet et l'épreuve d'Histoire des Arts.

L'oral d'Histoire des Arts aura lieu le mercredi 11 mai 2016.

Les thématiques retenues sont :

- arts/états/pouvoirs
- art/rupture/continuité
- art/espaces/temps

Chaque élève devra constituer une liste de **5 objets d'études qu'il présentera individuellement ou en binôme** :

Possibilité 1 :

- 3 œuvres étudiées en classe 3ème
- 1 œuvre étudiée en 6ème, 5ème ou 4ème.
- 1 œuvre de création

Possibilité 2 :

- 4 œuvres étudiées en classe 3ème
- 1 œuvre de création

Possibilité 3 :

- 4 œuvres étudiées en classe 3ème
- 1 œuvre étudiée en 6ème, 5ème ou 4ème.

Possibilité 4 :

- 5 œuvres étudiées en classe 3ème

Les listes d'œuvres seront transmises aux élèves via leurs professeurs.

Afin d'accompagner les élèves dans la préparation de cette épreuve, une demi-journée de travail sera prévue avec les enseignants avant les vacances de Noël et un oral blanc sera également prévu courant 2016.

## **5. programme prévisionnel d'actions à l'éducation à la santé et à la citoyenneté**

Mme Faccenda indique que le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté contribue à l'action de citoyenneté, prépare un plan de prévention et permet de définir un programme d'actions à destination des élèves et des membres de la communauté éducative.

Tout au long de la scolarité, plusieurs axes sont développés :

- **éducation à la citoyenneté** pour tous les niveaux via la formation des délégués menée par le Ligue de l'Enseignement et coordonnée par Mme Plantec , CPE : 1 demi-journée de formation au 1er trimestre pour préparer les conseils de classe – 1 demi-journée au second trimestre
- **éducation à la sécurité routière** via la préparation aux attestations de sécurité routière de niveau 1 ( pour les 5èmes) et de niveau 2 ( pour les 3èmes)
- **éducation à la vie affective et sexuelle ; contraception** : interventions d'une sage femme de l'hôpital de Morlaix :
  1. sur la puberté pour les élèves de **5èmes**
  2. sur les relations filles-garçons et la notion de respect pour les élèves de **4èmes**
  3. sur la vie affective et sexuelle en lien avec les programmes disciplinaires pour les élèves de **3èmes**
- **prévention des conduites à risques : intervention du Centre de Soins , d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) :**
- **la violence et ses définitions :**
  1. **niveau 4ème**:intervention du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : thème du harcèlement et du respect des autres.
- **les dangers d'internet : pour une bonne utilisation des outils numériques**

Mme Faccenda indique que ce programme est prévisionnel et peut évoluer durant l'année, avec la volonté d'associer de nombreux partenaires.

18h40 : départ de Mme Quénéa

## **Point III Contrats et conventions**

### **1. Convention de groupement comptable**

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec l'agence comptable du Lycée Tristan Corbière à Morlaix. Cette convention a pour objet de définir les modalités générales du groupement comptable.

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

### **2. Convention mutualisation assistants d'éducation**

Mme Faccenda demande aux membres du conseil l'autorisation de signer la convention de mutualisation avec le lycée Pierre Mendès France de Rennes qui aura en charge la gestion et le suivi du dispositif financier académique « assistance éducative » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

### **3. Convention Cesbron- maintenance froid et climatisation**

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Cesbron pour la maintenance froid et climatisation.

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

### **4. Convention Iroise ventilation- dégraissage hotte de cuisine**

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Iroise ventilation pour le dégraissage de la hotte de cuisine.

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

### **5. Convention Euroénergie-pompe à chaleur**

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Euroénergie pour l'entretien de la pompe à chaleur.

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

### **6. Convention Euroénergie-Avenant chaufferie gaz**

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Euroénergie pour l'avenant chaufferie gaz

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

### **7- Convention Dispositif d'Assistance Informatique Académique ( DAIP)**

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec le lycée professionnel Jean Guéhenno de Vannes pour la gestion du DAIP.

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

#### Point IV : Points financiers :

##### 1- Renouvellement et signature des contrats du groupement de commandes.

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer le renouvellement des contrats du groupement de commandes :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

##### 2- Budget 2016

Mme Kuligowski présente le budget en commençant par un rappel des principes fondamentaux.

Mme la Principale demande l'approbation du budget :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

##### 3-Acte de signature Chef d'Établissement pour commandes 2016

Mme la Principale demande aux membres du Conseil d'Administration de l'autoriser à signer les bons de commandes pour 2016 :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

##### 4-Prélèvement sur fonds de réserves pour le bloc gaz-chaudière.

Mme la Principale demande aux membres du Conseil de l'autoriser à effectuer un prélèvement sur fonds de réserve de 1426 euros pour l'entretien du bloc gaz-chaudière :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

**L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 19h30,**

La présidente du Conseil d'Administration

Mme FASCENDA



Le Secrétaire de séance

Mme PLANTEC-ROUSIC

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Mme PLANTEC-ROUSIC.

# Ordre du jour modifié du Conseil d'administration du 17/11/2015

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 5 octobre 2015
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

## **Point I – Vie de l'établissement : acteurs et instances**

1. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration
2. Installation de la commission permanente
- 3. Installation du conseil pédagogique**
4. Installation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
5. Installation du conseil de discipline
6. Installation de la commission éducative
7. Installation de la commission d'attribution des fonds sociaux
8. Installation du Conseil Vie Collégienne

## **Point II – Vie pédagogique et vie scolaire**

1. Contrat d'objectifs
2. Déplacements pédagogiques
3. Sortie Géologique à Crozon
4. Présentation de l'épreuve d'Histoire des Arts – DNB session 2015
5. Programme prévisionnel d'actions à l'éducation à la santé et à la citoyenneté

## **Point III – Contrats et conventions**

1. Convention de groupement comptable
2. Convention mutualisation assistants d'éducation
3. Convention Cesbron- maintenance froid et climatisation
4. Convention Iroise ventilation- dégraissage hotte de cuisine
5. Convention Euroénergie- pompe à chaleur
6. Convention Euroénergie- avenant chaufferie gaz
7. Convention Dispositif d'Assistance Informatique Académique (DAIP)

## **Point IV – Points financiers**

1. Renouvellement et signature des contrats du groupement de commandes
2. Budget 2016
3. Acte signature Chef d'établissement pour commandes 2016
4. ***Prélèvement sur fonds de réserves pour bloc gaz-chaudière)***

## **Point V : Questions diverses :**

*Merci de me faire parvenir les questions diverses par écrit 48 h avant le Conseil d'Administration*



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 17 novembre 2015 - Reportée au 23 novembre 2015

QUORUM :

Présents :

	Qualité	TITULAIRE	SUPPLEANT	EMARGEMENT
<b>1. EQUIPE DE DIRECTION</b>	Principale C.P.E. Gestionnaire	FACCENDA M. PLANTEC-ROUSIC F. KULIGOWSKI O.		
<b>2. REPRESENTANT de la Collectivité Territoriale</b>	Conseiller départemental collectivité locale collectivité locale	HUON Joëlle LOSTANLEN G. FICHET J. L. BIHAN P.	<del>Excusée</del> QUENEA A.	
<b>3. PERSONNALITES QUALIFIEES</b>				
<b>4. PERSONNELS ELUS DE l'établissement</b>		LUCAS Hervé REMOND Christine LE LAY Erwan BRIGANT Hervé LOUVEL Aline LENNE Nicolas LARHANTEC Christian JEGADEN Chantal	BRIGANT Gwenaëlle LE PAGE Gaëlle LIMA Natalia SIMONOWSKI Lisa HION Charlotte GUILLOU Sylvie	
<b>5. PARENTS d'ELEVES</b>		LE COZ Gaëlle MARTIN Stéphanie LE GUEDES Gilles LACUT Céline DAFNIET Yvan LE CUNUDER Gilles STEPHAN Maïna FUSTEC Marion	LACUT Anne-Françoise SCOUARNEC Isabelle GAUTHIER Marianne LOUIN Réjane MALARD Hélène PATTE Richard LAURANS Clara	
<b>Elèves</b>				

# REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE

Le présent règlement intérieur détermine l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration du collège Aux Quatre Vents de Lanmeur.

## **ARTICLE 1** (article 12 du décret du 31 octobre 1990)

Le conseil d'administration se réunit en séance ordinaire sur l'initiative du Chef d'Établissement au moins trois fois par an. Il est en outre réuni en séance extraordinaire à la demande de l'autorité académique, de la collectivité territoriale de rattachement, du Chef d'Établissement ou de la moitié au moins de ses membres sur un ordre du jour déterminé.

## **ARTICLE 2** (article 17 du Décret du 30 août 1985)

Le chef d'établissement fixe les dates et heures des séances. Il envoie les convocations accompagnées du projet d'ordre du jour et des documents préparatoires, au moins dix jours à l'avance, ce délai pouvant être réduit à 1 jour en cas d'urgence.

## **ARTICLE 3** (article 15 du décret du 30 août 1985)

Les séances du conseil d'administration ne sont pas publiques. L'autorité académique ou son représentant peut assister aux réunions du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut inviter à titre consultatif toute personne dont la présence paraîtrait utile.

## **ARTICLE 4**

Les titulaires sont convoqués à chaque Conseil d'Administration. En cas d'absence d'un titulaire, celui-ci organisera son remplacement auprès d'un suppléant.

## **ARTICLE 5**

Les séances débutent, sauf exception, à 17h30 et sont organisées de préférence le lundi, mardi ou jeudi. La durée des séances est fixée à 3 heures 30, avec prolongation possible de 30 min au maximum. Si cette prolongation s'avérait insuffisante, le Conseil d'administration se réunira dans un délai de 48h maximum.

## **ARTICLE 6**

Les demandes de mise à l'ordre du jour sont transmises par écrit au chef d'établissement 15 jours au moins avant les séances, de manière à être prises en compte pour le projet d'ordre du jour figurant sur les convocations ; cette disposition ne concerne pas les « questions diverses » qui peuvent être ajoutées au moment de l'adoption de l'ordre du jour en début de séance et doivent être communiquées 48 h avant la date du conseil au Chef d'Établissement, dans les limites de la durée de la séance et de la disponibilité des informations demandées. L'ordre du jour est adopté avec mention du mode de traitement des questions inscrites (information/débat/délibération).

N.B. : une motion peut être déposée auprès du Conseil d'Administration mais ne peut être votée.

## **ARTICLE 7**

Le procès-verbal du Conseil d'Administration précédent est adopté en début de séance avant adoption de l'ordre du jour.

## **ARTICLE 8**

Le secrétariat est assuré en alternance par un des membres élus du Conseil d'Administration.

## **ARTICLE 9**

Les votes sont personnels, ils interviennent à la majorité des suffrages exprimés. La voix du Président est prépondérante en cas de partage des voix. Le vote secret est de droit si un membre du Conseil le demande.

## **ARTICLE 10 -**

Les dispositions du présent règlement sont adoptées par le Conseil d'Administration dans sa séance du 25 novembre 2014 pour la durée de l'année scolaire 2014-2015.

**COMMISSION PERMANENTE  
2015/2016**

<b>Chef d'Établissement</b>	Mme FACCENDA
<b>Adjoint Gestionnaire</b>	Mme KULIGOWSKI
<b>Représentant de la collectivité territoriale de rattachement (1)</b>	
<b>Représentants élus des personnels (4)</b> 3 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation  1 au titre des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé	M.BRIGANT M.LUCAS M.LE LAY Supp : Mme LOUVEL  Mme JEGADEN
<b>Représentants élus des parents d'élèves (3)</b>	Gilles Le Cunuder Stéphanie Martin Yvan Dafniet suppléant : Gilles Le Guedes
<b>Représentant élu des élèves (1)</b>	Marion Fustec suppléant : Maina Stephan

**CONSEIL PEDAGOGIQUE**  
**2015/2016**

<b>Chef d'Établissement</b>	Mme FACCENDA
<b>Adjoint Gestionnaire</b>	Mme KULIGOWSKI
<b>Conseiller Principal d'Éducation</b>	Mme PLANTEC-ROUSIC
<b>Au moins un professeur principal par niveau</b>	
<b>Au moins un professeur par champ disciplinaire</b>	

**COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET CITOYENNETE**

2015/2016

<b>Chef d'Établissement</b>	Mme FACCENDA
<b>Personnels d'éducation, sociaux et de santé</b>	Mme PLANTEC-ROUSIC Mme N'DAO Mme HAMONOU
<b>Représentants élus des personnels enseignants et personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service.(2)</b>	Mme REMOND M.LE LAY
<b>Représentants élus des parents d'élèves (3)</b>	M. DAFNIET Mme SCOUARNEC Mme MARTIN -
<b>Représentant élu des élèves (1)</b>	Mlle STEPHAN suppléant Mlle FUSTEC

**CONSEIL DE DISCIPLINE**

2015/2016

<b>Chef d'Établissement</b>	Mme FACCENDA
<b>Gestionnaire</b>	Mme KULIGOSWSKI
<b>Conseillère Principale d'Éducation</b>	Mme PLANTEC-ROUSIC
<b>Représentants des personnels</b>  4 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation  1 au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques , ouvriers et de service	  M.LENNE M.LUCAS M.LE LAY M.LOUVEL  Mme GUILLOU
<b>Représentants élus des parents d'élèves (3)</b>	M.DAFNIET Mme MARTIN Mme LE COZ suppléant : M.LE GUEDES
<b>Représentant élu des élèves (2)</b>	Mlle STEPHAN Mlle FUSTEC

## COMMISSION EDUCATIVE

2015/2016

<b>Chef d'Établissement</b>	Mme FACCENDA
<b>Gestionnaire</b>	Mme KULIGOWSKI
<b>Conseillère Principale d'Éducation</b>	Mme PLANTEC-ROUSIC
<b>Représentants des personnels</b>  au titre des personnels d'enseignement et d'éducation (2)  au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (2)	Professeur principal de la classe concernée Mme REMOND  Mme HAMONOU
<b>Représentants élus des parents d'élèves (3)</b>	M.DAFNIET Mme MARTIN Mme LE COZ
<b>Représentant élu des élèves (2)</b>	Mlle FUSTEC Mlle STEPHAN

**COMMISSION ATTRIBUTION DES FONDS SOCIAUX**

2015/2016

<b>Chef d'Établissement</b>	Mme FACCENDA
<b>Gestionnaire</b>	Mme KULIGOWSKI
<b>Conseillère Principale d'Éducation</b>	Mme PLANTEC-ROUSIC
<b>Assistante Sociale</b>	Mme HAMONOU
<b>Représentants élus des parents d'élèves</b>	Mme MARTIN Mme SCOUARNEC



**CONSEIL VIE COLLEGIENNE**

2015/2016

<b>Chef d'Établissement</b>	Mme FACCENDA
<b>Gestionnaire</b>	Mme KULIGOWSKI
<b>Conseillère Principale d'Éducation</b>	Mme PLANTEC-ROUSIC
<b>Élèves (10) par élection</b>	5 parmi l'ensemble des délégués dont 1 siégeant au CA : Mlle FUSTEC ( membre du CA)-3eme M. BOUBENNEC-4eme Mlle JONCOUR-4ème M.LE GUEDES-3ème M.PEREIRRA-3ème  5 parmi l'ensemble des élèves :  M.GUEGEN-5ème M.LE BRAS-3eme M.MERCIER-3eme M.MONCHY-3ème Mlle RAULT-4eme
<b>Représentants élus des parents d'élèves (2)</b>	Mme LACUT
<b>Représentants élus des personnels (5)</b> 3 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation  <b>2 au titre des personnels administratifs, techniques, ouvriers , de service, sociaux et de santé</b>	M.MOALIC M.LUCAS M.GAUDRY MME CADIOU  M.LARHANTEC

## CONTRAT D'OBJECTIFS 2015-2019

### OBJECTIF 1 : Fonctionnement du cycle 3-cycle de consolidation

#### Levier 1 : le conseil école-collège-conseil de cycle

##### Actions :

- Travailler à la construction du parcours.
- Développer l'apprentissage de la citoyenneté.
- Créer des outils pédagogiques et des pratiques partagées entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degré.
- Initier des liens entre le conseil de cycle et le conseil pédagogique.
- Mettre en œuvre des projets pédagogiques et des dispositifs communs.

#### Levier 2 : l'évaluation des acquis des élèves :

##### Actions :

- Définir des priorités communes (maîtrise de la langue écrite et orale, travail personnel de l'élève...).
- Renforcer la progressivité des apprentissages sur l'ensemble du cycle 3.
- S'appuyer sur le Socle Commun de Connaissances et de Culture : arrêter des méthodes d'acquisition des compétences.

#### Levier 3 : les relations familles-école-collège

##### Actions :

- Accueillir des familles durant l'année de CM2 (réunions d'information, portes ouvertes).
- Développer la communication sur la vie et le fonctionnement du collège via le site du collège, la presse, le journal local et les gazettes internes du collège.

**Indicateurs** : mise en place des différents conseils (conseil pédagogique, conseil d'enseignements, conseil de cycle).

**Cible** : activer le nouveau projet d'établissement en s'appuyant sur les différents conseils mis en place.

## **OBJECTIF 2 : la réussite de tous et de chacun-parcours de réussite.**

### **Levier 1 : l'hétérogénéité à tous les niveaux**

#### **Actions :**

- La composition des classes
- La composition des équipes pédagogiques
- Maintenir l'offre des options
- Ouvrir de nouvelles options et sections
- Mettre en œuvre un parcours d'information et d'orientation (rencontre avec d'anciens élèves, Portes Ouvertes, Carrefour des Métiers...)

**Indicateur :** taux du Diplôme National du Brevet à améliorer

**Cible :** augmenter le pourcentage

### **Levier 2 : l'intégration des élèves au collège.**

#### **Actions :**

- Maintenir le séjour d'intégration des élèves de sixième.
- Favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves : rôle dans le Foyer Socio-Educatif, dans la Coopérative et différentes instances de l'établissement, participation aux activités de l'Association Sportive et UNSS).
- Maintenir un climat serein et apaisé.
- Intégrer les élèves handicapés : outils à créer pour une meilleure connaissance des besoins des élèves dès leur arrivée au collège.

**Indicateur :** le contournement de la carte scolaire.

**Cible :** diminuer le pourcentage.

### **Levier 3 : mise en œuvre du plan de formation des personnels.**

#### **Actions :**

- Développer un plan qui prenne en compte les besoins des personnels bien évidemment au service des élèves et de l'établissement.
- Insister sur la participation des personnels aux différents groupes de secteur.
- Insister sur la participation des personnels au Plan de Formation Académique.

**Indicateur :** personnels inscrits au Plan Académique de Formation.

**Cible :** au moins un professeur par discipline

#### **Levier 4 : la communication interne et externe**

##### **Actions pour la communication interne :**

- Développer l'usage de l'ENT.
- Poursuivre l'utilisation de l'espace de scolarité du collège (Pronote).
- S'appuyer sur le bulletin d'information des personnels-publication hebdomadaire.
- Renforcer le travail de concertation.

##### **Actions pour la communication externe**

- Renforcer les liens avec la presse locale.
- Poursuivre le développement du site du collège.
- Développer communication via les rencontres avec les familles, via le bulletin d'information des parents d'élèves et des élèves.

##### **Indicateurs :**

- La fréquentation du site.
- Le nombre de parutions dans la presse.

**Cible :** faire connaître le collège et ses différentes activités au quotidien

#### **Levier 5 : l'ouverture du collège sur son environnement**

##### **Actions :**

- Poursuivre les partenariats existants.
- Ouvrir le collège à d'autres partenaires.
- Maintenir les appariements et échanges existants.
- Développer l'ouverture internationale avec l'Espagne (échanges physiques ou correspondance, web).
- Renforcer les liens avec le tissu économique, social et culturel.

##### **Indicateurs :**

- Le nombre de partenaires.

## **Objectif 3 : les nouvelles technologies.**

### **Levier 1 : expérimenter.**

#### **Actions :**

- Valoriser le travail en interactivité.
- Développer l'usage des tablettes numériques.
- Développer les usages pédagogiques du robot Nao.
- Développer l'usage de l'imprimante 3D.

### **Levier 2 : les pratiques innovantes.**

#### **Actions :**

- Implanter de nouveaux Tableaux Interactifs.
- Développer des pratiques plus actives et plus participatives- travailler au développement des pratiques orales.
- Développer la transdisciplinarité .
- Développer l'utilisation de Moddle.
- Généraliser l'utilisation de Cartoun.

### **Levier 3 : Former**

#### **Action :**

- Développer un plan de formation spécifique à l'usage de ces nouvelles technologies.

**Indicateur :** les matériels (tablettes numériques, TBI) et leur utilisation.

#### **Cible :**

- Équiper chaque année une classe de tablettes – à terme : une tablette par élève.
- Équiper chaque année une salle supplémentaire en TBI – à terme : un TBI par discipline.